UNION INTERFEDERALE DES TRANSPORTS

COMMUNIQUE

Financement domicile / travail ou rideau de fumée ?

s salariés ont besoin de salaire et de pouvoir d'achat décents. Les faits indéniables de l'été pour faire face aux dépenses alimentaires, de loisirs, de transport... éclairent, s'il le fallait, sur des inégalités qui ne cessent de se creuser.

D'un côté des souffrances, des difficultés pour des millions de salariés, précaires, privés d'emplois, retraités... de l'autre, une opulence de richesse accaparée par une caste protégée.

Contraint par l'état d'esprit d'une opinion publique propice à des mobilisations ; le 1^{er} Ministre avance des mesures superficielles à fort effet d'annonce et d'affichage social électoraliste pour préserver la politique du Gouvernement et du MEDEF des responsabilités sur la situation.

Ceux qui souffrent ne sont pas dupes! Ils savent qu'il faut apporter la plus grande vigilance à l'ensemble de ces annonces.

La résonance donnée au Chèque Transport attire d'autant plus l'attention.

A quel problème veut-on répondre ? En aucun cas, à celui des salaires et s'il s'agit de compenser la hausse des produits pétroliers : c'est une fausse bonne solution ! L'incidence ne se résume pas au domicile/travail.

Dans ce domaine les données sont connues : en 2003, le dispositif fiscal de stabilisation des prix a été supprimé. Depuis l'envolée des prix, les caisses de l'Etat enregistrent un énorme surplus de TVA et les compagnies pétrolières un pactole de profits. **C'est sur ces leviers qu'il faut agir pour garantir une égalité de traitement.**

S'il s'agit d'engager un processus vers la prise en charge du trajet domicile / travail par l'employeur, revendication historique de la CGT, le 1er Ministre doit clarifier son message, cesser l'amalgame indécent qu'il a répandu et ouvrir de réelles négociations sur la construction de la décision, pas seulement un simulacre de concertation limité aux modalités d'application d'une disposition déjà ficelée.

La générosité subite, la précipitation au point d'inscrire la mesure dans la loi sur la participation début octobre, qui peut laisser penser vouloir en faire un aspect salarial, ont de quoi rendre dubitatif. En l'état, le caractère facultatif inacceptable, le contenu même du projet dominé par l'exclusion d'une grande majorité de salariés, son financement compensé une fois de plus par des allégements de charges pour les entreprises, font qu'un vrai problème peut faire jaillir une fausse réponse! Très peu de salariés seront éligibles et avec des sommes minimes.

Il ne tient qu'au Gouvernement, s'il est sincère sur le principe, de rectifier le tir et d'activer une véritable négociation pour revoir le contenu de sa décision y compris en articulant la politique d'organisation des transports collectifs nécessaires.

Les réponses globales aux attentes légitimes des salariés ne passent pas par une fausse solidarité qui évacue les fondements d'une société solidaire par la répartition des richesses et creuse les inégalités.